



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 mars 2019 à 19 h 08, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 15 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

044-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT l'ajout proposé au point 8 intitulé : Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2 – Confirmation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE:

BONS COUPS DU MOIS :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 février 2019 **Annexe 2.1**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 1^{er} mars 2019 **Annexe 3.1**

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 mars 2019 **Annexe 3.2**

3.3 Orléans Inc. – Projet de la piscine – Demande de libération de la retenue finale **Annexe 3.3**


3.4 Cour municipale – Remise des amendes 2018 – Information

3.5 Corporation de développement économique de Danville – Aide financière – Autorisation



No de résolution
ou annotation

- 4.0 ADMINISTRATION DIVERS
- 4.1 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Transaction – Autorisation de signature **Annexe 4.1**
- 4.2 FQM – Congrès annuel 26 au 28 septembre 2019 – Québec – Autorisation de participation **Annexe 4.2**
- 5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES
- 5.1 Développement économique – Partage d'une ressource – Autorisation
- 5.2 Stagiaire en environnement – Embauche
- 5.3 Employé numéro 36 – Confirmation de la permanence
- 5.4 Superviseur aux achats à temps partiel – Embauche
- 5.5 O.T.J. – Comité d'entrevue
- 5.6 Directrice générale – Madame Caroline Lalonde – Démission
- QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)
- 6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU
- 6.1 Rue Auclair -- Demande d'opinion technique – Desserte de travaux publics – Autorisation
- 6.2 MTQ – Demande d'intervention route 116 – Réfection des trottoirs et aménagement d'une traverse piétonnière
- 6.3 MTQ - Borne de recharge – Demande de la ville
- 6.4 Hydro-Québec – Borne de recharge – Village-Relais – Positionnement
- 6.5 Entretien de terrain - Monsieur Nault – Renouvellement
- 6.6 Travaux publics – Véhicules – Autorisation de réparations
- 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS
- 7.1 106-108 rue Water – Mandat pour institution des procédures de démolition incluant expertise **Annexe 7.1**
- 7.2 Dossier Duclos – Demande à la CPTAQ – Appui **Annexe 7.2**
- 7.3 Copernic – Rapport de relevés sanitaires 2018 – Dépôt **Annexe 7.3**
- 8.0 SERVICE INCENDIE
- 8.1 Camions incendie (2) – Inspection annuelle – Autorisation
- 8.2 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2 – Confirmation **Annexe 8.2**
- 8.3 Association des chefs incendie – Congrès – Autorisation de participation
- 9.0 DEMANDES DIVERSES
- 9.1 Journée de la culture – Quiz des municipalités – Participation – 14 mars 2019 **Annexe 9.1**
- 9.2 Étang Burbank Course à pied **Annexe 9.2**
- 9.3 Jeux du Québec – Estrie – Soutien aux athlètes **Annexe 9.3**
- 9.4 Journée de l'arbre – Participation **Annexe 9.4**
- 9.5 Maison des jeunes – Vente de garage – Autorisation **Annexe 9.5**
- 9.6 Socio-financement – Collecte de rue – Autorisation **Annexe 9.6**
- 9.7 Village-Relais – Demande d'appui **Annexe 9.7**
- 9.8 Journée mondiale de l'eau – Invitation 22 mars 2019 **Annexe 9.8**
- 9.9 UPAC – Séance de prévention de la corruption – Sherbrooke – 26 mars 2019 de 10h à 12 h **Annexe 9.9**
- 9.10 St Patrick – Participation publicitaire – Autorisation **Annexe 9.10**
- QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)
- 10.0 CORRESPONDANCE
- 10.1 Énergir - Redevances versées pour 2018 – Information **Annexe 10.1**
- 10.2 ACEF – Fin du programme Réno-Vert – Mise en garde – Sollicitation
- 11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL
- 11.1 Rapport de madame Ginette Pinard
- 11.2 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne
- 11.3 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche
- 12.0 VARIA
- 13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR
- 13.1 Prochaine assemblée régulière : 18 mars 2019 à 19 heures
- 13.2 Journée Danvilloise des femmes – Réception honorifique – Hall de Shipton – 8 mars 2019 à 18 heures
- 13.3 Samedi du maire – Centre Mgr Thibault – 9 mars 2019 de 10h à midi
- 13.4 Politique culturelle de Danville – Consultation publique – Centre Mgr Thibault – 16 mars 2019 de 9h00 à 14h30

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u> <u>MOT DE FERMETURE</u> <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
<p>045-2019</p>	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 février 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 février 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 février 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>046-2019</p>	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 mars 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 315 831.61 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>047-2019</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 mars 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 4 mars 2019 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 4 mars 2019 telle que soumise au montant de 58 786.60 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière par intérim de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 4 mars 2019.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière par intérim</p>
<p>048-2019</p>	<p>3.3 Orléans Inc. – Projet de piscine – Demande de libération de la retenue finale</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a octroyé un contrat pour les travaux de réfection de la piscine municipale à Orléans Inc. en date du 5 septembre 2017 par la résolution numéro 315-2017;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les travaux sont complétés depuis l'automne 2017 et que des correctifs ont été effectués à la satisfaction de la Ville au printemps 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT l'inspection finale effectuée par nos employés;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de libérer la retenue contractuelle dans ce dossier;

CONSIDÉRANT la demande de paiement final datée du 25 janvier 2019;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la libération de la retenue contractuelle au montant de 18 193.62 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à la demande de paiement final datée du 25 janvier 2019.

ADOPTÉE

3.4 Cour municipale – Remise des amendes 2018 - Information

La directrice générale par intérim dépose la lettre confirmant les sommes reçues à titre de remises pour les amendes perçues par le biais de la Cour municipale du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018. Ces remises s'élèvent à 14 751 \$.

Le tout est soumis à titre d'information.

049-2019

3.5 Corporation de développement économique de Danville – Aide financière – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire accentuer ses démarches pour attirer des promoteurs sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a confié à la Corporation de développement économique de Danville le mandat de favoriser l'implantation et l'expansion industrielle, commerciale, économique de la Ville de Danville, de faire connaître aux résidents et étrangers les avantages industriels et les possibilités commerciales du territoire et de prendre tous les moyens efficaces et nécessaires pour attirer de nouvelles industries ou commerces;

CONSIDÉRANT la vente du lot numéro 4 835 133 à des fins commerciales;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 252-2018 adoptée le 18 juin 2018 octroyant les sommes perçues de la vente à la Corporation de développement économique de Danville;

CONSIDÉRANT les besoins financiers de la Corporation pour pouvoir réaliser son mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE VERSER à la Corporation de développement économique de Danville une somme de 26 500 \$ pour accomplir le mandat confié par la Ville pour l'année 2019;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale par intérim à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

050-2019

4.1 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Transaction – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la procédure judiciaire en revendication de biens, dommages et pour ordonnance de sauvegarde instituée par la Corporation de développement de l'Étang Burbank devant la Cour supérieure du district judiciaire de Saint-François dans le dossier 405-17-007256-192;


CONSIDÉRANT les négociations tenues entre les parties;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de convenir d'une entente convenant aux deux parties;

CONSIDÉRANT QUE la procédure judiciaire était présentable devant le juge le 25 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a décidé de remettre les biens appartenant à la Corporation de développement de l'Étang Burbank pour autant que les locaux de la Ville soient libérés;

CONSIDÉRANT la transaction partielle convenue entre les parties;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PRENDRE ACTE du projet de transaction partielle convenue entre les parties;</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale par intérim à signer ladite transaction partielle pour et au nom de la Ville de Danville;</p> <p>D'AUTORISER le dépôt de la quittance partielle au dossier de la cour.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>051-2019</p>	<p>4.2 FQM - Congrès annuel du 26 au 28 septembre 2019 – Québec – Autorisation de participation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra du 26 au 28 septembre 2019 à Québec;</p> <p>CONSIDÉRANT l'importance de déléguer un élu à ce congrès;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la participation d'un membre du conseil au congrès annuel de la FQM du 26 au 28 septembre 2019 à Québec;</p> <p>D'AUTORISER le paiement des frais de nuitées, de repas et de voyageant suivant la politique en vigueur.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p>
<p>052-2019</p>	<p>5.1 Corporation de développement économique de Danville – Partage d'une ressource – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire accentuer ses démarches pour attirer des promoteurs sur son territoire;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a confié à la Corporation de développement économique de Danville le mandat de favoriser l'implantation et l'expansion industrielle, commerciale, économique de la Ville de Danville, de faire connaître aux résidents et étrangers les avantages industriels et les possibilités commerciales du territoire et de prendre tous les moyens efficaces et nécessaires pour attirer de nouvelles industries ou commerces;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il serait approprié que la Corporation de développement économique de Danville se dote d'une ressource à temps partiel pour les aider dans ce mandat;</p> <p>CONSIDÉRANT la collaboration développée entre les Corporations de développement économique d'Asbestos et de Danville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE VERSER à la Corporation de développement économique de Danville une somme de 30 000 \$ pour procéder à l'embauche d'une ressource à temps partiel en la personne de monsieur Martin Lafleur pour soutenir la Corporation de développement économique de Danville dans la réalisation de ses mandats.</p> <p>D'AUTORISER le maire et la directrice générale par intérim à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>053-2019</p>	<p>5.2 Stagiaire en environnement - Embauche</p> <p>CONSIDÉRANT la demande formulée à l'Université de Sherbrooke pour l'obtention d'un stagiaire en environnement pour l'été 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT les entrevues tenues par madame Karine Thibault à notre demande;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE dix candidat(e)s ont été rencontré(e)s;

CONSIDÉRANT la recommandation effectuée par madame Thibault et la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE le candidat choisi souhaite effectuer son stage au sein de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Charles Verville à titre de stagiaire en environnement pour la période du 29 avril au 16 août 2019 à l'exception des semaines où l'Hôtel de ville sera fermée suivant un taux horaire de 16.00 \$ / heure pour une semaine de 35 heures.

Monsieur Verville bénéficiera des avantages sociaux prévus à la Loi sur les normes du travail.

ADOPTÉE

054-2019

5.3 Employé numéro 36 – Confirmation de la permanence

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 36 est à l'embauche de la Ville de Danville depuis le 28 août 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a complété sa période de probation avec satisfaction;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

DE CONFIRMER la permanence de l'employé numéro 36 rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE

055-2019

5.4 Superviseur aux achats à temps partiel – Embauche

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction des travaux publics;

CONSIDÉRANT la pertinence de soutenir les chefs d'équipe et le mécanicien dans les achats à effectuer au sein du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'effectuer une saine gestion des achats et de respecter les montants prévus aux postes budgétaires adoptés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue et les rencontres tenues par le Comité de suivi des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

D'EMBAUCHER un superviseur aux achats à temps partiel en la personne de monsieur Guy Perreault, pour soutenir la direction générale et les chefs d'équipe dans la gestion des achats effectués au service des travaux publics.

Ledit superviseur aux achats occupera un poste de cadre à temps partiel au sein du service des travaux publics de la Ville de Danville et sera sous la supervision de la direction générale.

Le taux horaire de monsieur Perreault sera de 30 \$ de l'heure et comprendra tous les bénéfices marginaux auxquels il pourrait prétendre incluant les vacances et autres avantages.

ADOPTÉE

056-2019

5.5 O.T.J. – Comité d'entrevue

CONSIDÉRANT QUE des sauveteurs et animateurs doivent être embauchés pour l'O.T.J. de l'été 2019;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les appels de candidatures effectués;
CONSIDÉRANT QUE les entrevues se tiendront le 3 mai 2019;
CONSIDÉRANT QU'Il serait souhaitable qu'un élu participe à la sélection du personnel;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,

IL EST RÉSOLU

DE MANDATER madame Nathalie Boissé pour participer aux entrevues et à la sélection du personnel de l'O.T.J. de l'été 2019, le tout sous la supervision de madame Marie-Soleil Comeau, coordonnatrice de l'O.T.J.

ADOPTÉE

057-2019

5.6 Directrice Générale – Madame Caroline Lalonde – Démission

CONSIDÉRANT le congé sans solde octroyé à la directrice générale, madame Caroline Lalonde, par la résolution numéro 241-2018 adoptée le 18 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce congé sans solde prenait fin le 4 juillet 2019;

CONSIDÉRANT le nouvel emploi occupé par madame Lalonde et l'arrivée de son premier enfant;

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée le 25 février 2019;

APRÈS lecture de la lettre de démission et sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE de la démission de la directrice générale madame Caroline Lalonde en date du 25 février 2019.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Gilles Brousseau demande quel sera le salaire de du stagiaire en environnement. Le salaire sera d'environ 16 \$ de l'heure. Nous attendons des nouvelles des subventions.

Il s'informe également sur le salaire du Superviseurs aux achats. Son salaire sera de 30 \$ de l'heure et inclura tous les bénéfices marginaux habituellement payés à nos employés.

Monsieur Claude Allison souhaite connaître l'échéancier des travaux de réfection du Pont Craig. Monsieur le maire lui précise que les poutres devraient arriver à la fin du mois de mars et que le pont devrait être ouvert à la circulation pour le mois de juillet 2019. Une demande de dédommagement sera d'ailleurs adressée au Ministère des Transport du Québec pour les différents troubles, ennuis et inconvénients subis par les citoyens de la Ville de Danville dont notamment l'usure prématurée de certaines artères.


Monsieur Allison apprécierait que le ministère nous transmette à toutes les semaines un rapport d'avancement des travaux. Des démarches seront faites en ce sens mais nous ne pouvons garantir que des rapports hebdomadaires seront faits.

Monsieur Allison souhaite que des pressions soient effectuées pour que les travaux reprennent le plus rapidement possible et que ces derniers se terminent dans les meilleurs délais. Un suivi sera fait auprès du ministère.

Monsieur Allison demande également quand seront installées les bornes de recharge sur le territoire de la Ville de Danville. Monsieur le maire explique qu'une borne sera installée au carré, face au 29-31, rue du Carmel et qu'une autre sera installée au kiosque touristique sis sur la rue Dépôt par la MRC des Sources. Des démarches sont également en cours pour procéder à l'installation d'une autre borne dans le stationnement de l'hôtel de ville et Village-Relais regarde pour installer une borne en bordure de la route 116.

Des approches seront faites auprès des propriétaires ciblés en bordure de la route 116 pour planifier l'installation de la borne.

Monsieur Georges Demers rapporte une pièce de machinerie trouvée sur un chemin de gravier. Il indique au conseil que la machinerie utilisée pour déglacer enlève également le gravier et qu'il faudra recharger les chemins au printemps. Il suggère d'étudier d'autres

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>méthodes pour déglacer les chemins.</p> <p>Il souligne également que certains de nos opérateurs roulent trop rapidement avec la machinerie. Un suivi sera fait à ce niveau.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
<p>058-2019</p>	<p>6.1 Rue Auclair – Demande d’opinion technique – Desserte de travaux publics - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande reçue pour la desserte d’une éventuelle propriété sur la rue Auclair;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette demande requiert une étude plus approfondie des réseaux existants pour s’assurer de raccorder ladite éventuelle résidence adéquatement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D’AUTORISER la directrice générale à requérir une opinion technique de la firme Les Services EXP inc., ingénieurs conseils, pour étudier les possibilités de desserte de l’éventuelle résidence et les coûts afférents à cette desserte.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>059-2019</p>	<p>6.2 MTQ – Demande d’intervention route 116 – Réfection des trottoirs et aménagement d’une traverse piétonnière</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a juridiction sur la route 116 et ses voies d’accès;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a juridiction sur le pont sis sur la rue Daniel-Johnson et enjambant la route verte;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les trottoirs dudit pont sont détériorés et constituent un risque pour les utilisateurs;</p> <p>CONSIDÉRANT QU’Il y a lieu de demander la réfection desdits trottoirs;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE par la même occasion, la Ville souhaite aménager un passage piétonnier pour faciliter l’accès aux commerces sis en bordure de la route 116;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, elle doit empiéter sur une petite partie de l’emprise de la route 116 sise du côté est de la route 116;</p> <p>CONSIDÉRANT QU’il serait important de rencontrer le ministère des Transports du Québec pour envisager ces travaux le plus rapidement possible;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE TRANSMETTRE la présente demande au ministère des Transports du Québec.</p> <p>DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec de procéder à la réfection des trottoirs du pont sis sur la rue Daniel-Johnson et enjambant la route verte.</p> <p>D’AUTORISER la directrice générale à entreprendre les négociations requises avec le ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux souhaités.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>060-2019</p>	<p>6.3 MTQ – Borne de recharge – Demande de la Ville</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite doter son territoire de plusieurs bornes de recharge;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite bénéficier des programmes de subvention existants pour ce faire;</p>



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la directrice générale à déposer des demandes pour et au nom de la Ville de Danville pour l'obtention d'aide financière pour installer de nouvelles bornes de recharge sur le territoire de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

061-2019

6.4 MTQ – Borne de recharge – Village-Relais – Positionnement

CONSIDÉRANT le modèle d'affaires 2019-2020 reçu dans le cadre du projet de déploiement des bornes de recharge rapide dans les Villages-Relais;

CONSIDÉRANT QUE ce modèle d'affaires fait état des priorités établies par le ministère des Transports et le Circuit électrique d'Hydro-Québec pour le déploiement de ces bornes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est un Village-Relais et que par conséquent, l'installation d'une borne électrique de recharge rapide est offerte et priorisée pour notre territoire;

CONSIDÉRANT les différents emplacements étudiés par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT la suggestion d'implantation formulée par le ministère des Transports et le Circuit électrique d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette suggestion rejoint les souhaits de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER les modalités du modèle d'affaires 2019-2020 relatif au déploiement des bornes de recharge rapide dans les Villages-Relais;

D'AUTORISER la directrice générale à entreprendre les démarches pour réaliser le projet d'implantation notamment en rencontrant le propriétaire de l'emplacement visé afin de convenir des servitudes requises pour l'implantation de la borne de recharge rapide sur le territoire de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

062-2019

6.5 Entretien de terrain – Monsieur Neault – Renouvellement

CONSIDÉRANT la résolution numéro 284-2018 adoptée le 9 juillet 2018 autorisant la signature d'un bail de location à des fins agricoles du lot 4 077 644 avec monsieur Stéphane Neault aux fins d'aménagement d'un pâturage pour ses animaux et pour y récolter le foin;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement formulée;

CONSIDÉRANT QUE la ville est propriétaire de ce lot et n'en utilise qu'une minime partie;

CONSIDÉRANT QU'aucun projet n'est prévu pour l'instant sur ce lot;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la signature d'un bail de location du lot 4 077 644 avec monsieur Stéphane Neault pour lui permettre d'utiliser une partie du lot 4 077 644 à des fins de pâturage et pour y récolter le foin, ledit bail pouvant être résilié à la demande de la ville sur préavis de trois mois;

D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le signataire désigné et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer ledit bail.

ADOPTÉE

063-2019

6.6 Travaux publics – Véhicules – Autorisation de réparations

CONSIDÉRANT QUE plusieurs réparations coûteuses doivent être effectuées sur les véhicules de la Ville;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE ces réparations doivent être effectuées pour permettre une continuation des travaux de déneigement et de déglçage actuellement en cours;

CONSIDÉRANT les coûts relatifs à ces réparations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la réalisation des travaux de réparations desdits véhicules suivant les estimés fournis par la directrice générale et totalisant une somme estimée de 65 000 \$.

ADOPTÉE

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

064-2019

7.1 106-108, rue Water – Mandat pour institution des procédures de démolition incluant expertise

CONSIDÉRANT le rapport effectué par Mesar, Ingénieurs-conseils produit le 30 octobre 2015;

CONSIDÉRANT les inspections et rapports effectués par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Changements Climatiques au fil des ans;

CONSIDÉRANT la présence de contaminants sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires sont introuvables;

CONSIDÉRANT QUE les lieux sont abandonnés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER nos procureurs, Therrien, Couture, pour entreprendre des procédures en démolition des bâtiments sis au 106 et 108, rue Water;

Suite à cette démolition,

DE DEMANDER au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Changements climatiques de procéder à la décontamination dudit terrain.

ADOPTÉE

065-2019

7.2 Dossier Duclos – Demande à la CPTAQ – Appui

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'utilisation du lot 4 835 123 à des fins autres que l'agriculture présentée par monsieur Jean-Marc Landry de Pratiko Inc. et visant à autoriser l'entreprise à utiliser un ancien atelier d'ébénisterie bénéficiant d'une autorisation de la CPTAQ pour un atelier de fabrication, de moulage et d'assemblage de pièces;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les opérations proposées ne sont aucunement nuisibles pour le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE ces opérations s'apparentent aux opérations ayant déjà eu lieu sur ledit lot;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de cette nouvelle entreprise permettrait la mise en valeur du lot et générerait des emplois sur le territoire;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun autre emplacement déjà bâti qui serait approprié pour les activités proposées par Pratiko Inc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER la demande d'utilisation du lot 4 835 123 à des fins autres qu'agricoles déposée par Pratiko Inc. afin de permettre les opérations d'un atelier de fabrication, de moulage et d'assemblage de pièces.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

7.3 Copernic – Rapport de relevés sanitaires 2018 – Dépôt

La directrice générale dépose le rapport de relevé sanitaire effectué par Copernic au cours de l'année 2018.

Les propriétés du Chemin des Canadiens, Mayette, Pratte, Saint-Claude, St-Georges-Nord, Provencher, Laroche, de la Vallée, Claremont Est et Ouest, Denison, McLaughling, Thibault et Place Morill ont été visités.

Il reste une dernière phase à compléter en 2019.

Le tout est soumis à titre d'information.

8.0 SERVICE INCENDIE

066-2019

8.1 Camions incendie (2) – Inspection annuelle - Autorisation

CONSIDÉRANT QUE deux camions d'incendie doivent être inspectés afin de rencontrer nos obligations légales auprès de la SAAQ le ou avant le 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT le surcroît de travail constaté actuellement à l'atelier mécanique de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les camions sont en bon ordre et que seuls de petits correctifs doivent être apportés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la directrice générale à mandater un fournisseur externe pour l'inspection des deux camions incendie et la réalisation des correctifs requis, s'il en est, le ou avant le 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

067-2019

8.2 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2 - Confirmation

CONSIDÉRANT le Règlement sur les procédures d'alerte et mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qui entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 499-2018 adoptée par la Ville de Danville le 3 décembre 2019 autorisant la directrice générale à déposer une demande d'aide financière pour les volets 1 et 2 du Programme d'aide financière pour la préparation aux sinistres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite toujours se prévaloir dudit programme offert par l'Agence 9-1-1 du Québec, volet 2, afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer et de bonifier son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU :


DE PRÉSENTER une demande d'aide financière à l'Agence 9-1-1- du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 20 000 \$, et confirme que la contribution de la Ville sera d'une valeur d'au moins 10 000 \$;

D'ATTESTER qu'elle se regroupe avec la Ville d'Asbestos et les municipalités de Wotton et de St-Georges de Windsor pour le volet 2;

DE DEMANDER l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue dans le programme dans ces cas;

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, madame Josée Vendette, à signer et remplir le formulaire de demande d'aide financière au nom de la Ville de Danville et atteste que les renseignements contenus audit formulaire sont exacts.

ADOPTÉE

<p>068-2019</p>  <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>8.3 Association des chefs incendie – Congrès – Autorisation de participation</p> <p>CONSIDÉRANT la tenue du Congrès des chefs incendie qui se tiendra du 18 au 21 mai 2019 au Manoir Richelieu du 18 au 21 mai 2019; CONSIDÉRANT les formations dispensées dans le cadre de ce congrès;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence que le directeur et le directeur aux opérations du Service de sécurité incendie participent à ces activités de formation;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le directeur et le directeur aux opérations du service de sécurité incendie de la Ville de Danville à participer au Congrès des chefs de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec du 18 au 21 mai 2019 au Manoir Richelieu à La Malbaie.</p> <p>D'ACQUITTER les frais d'inscription, de coucher, de repas et de déplacement en lien avec ledit congrès, le tout suivant la politique de la Ville de Danville établie pour de tels évènements.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
<p>069-2019</p>	<p>9.1 Journée de la culture – Quiz des municipalités – Participation – 14 mars 2019</p> <p>CONSIDÉRANT l'invitation reçue de Ravir pour participer au Quiz amical qu'il organise dans le cadre de la rencontre des municipalités de la MRC pour l'organisation de la semaine de la culture qui se tiendra en septembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation effectuée verbalement pour cet évènement et l'organisation proposée pour la semaine de la Culture;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de participer à la rencontre du 14 mars où seront élaborer les grandes lignes de la semaine de la culture, le thème, la vision, le message et la participation des municipalités de la MRC des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil à constituer une équipe pour participer au QUIZ amical;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE MANDATER monsieur Daniel Pitre pour organiser une équipe de la Ville de Danville pour participer, avec lui, au Quiz amical et à la rencontre de planification de la semaine de la culture le 14 mars prochain.</p> <p>DE CONFIRMER à RAVIR la participation de la Ville de Danville au QUIZ amical et.</p> <p>DE PARTICIPER financièrement à l'organisation de la soirée du 14 mars 2019 en acquittant les frais de participation.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>070-2019</p>	<p>9.2 Etang Burbank – Course à pied</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'organisation « Bouge pour la santé » demande à la ville de Danville l'autorisation de tenir une activité de course à pied dans les rues de Danville et dans les sentiers de l'étang Burbank samedi le 1^{er} juin 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le parcours sera de 15 km au lieu de 21.1 km et ce parcours sera établi dans les rues d'Asbestos, de Danville et sur les sentiers de l'étang Burbank;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les détails entourant l'activité restent à être finalisés;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'organisation demande également à la ville de Danville de mettre en place la signalisation temporaire nécessaire à la tenue de l'activité, de s'assurer que la porte de la salle des toilettes de l'étang Burbank sera débarrée lors de la course et de débarrer l'accès de la piste cyclable en face de Propane Vachon dès le jeudi soir;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'évènement vise à amasser des fonds pour des gens de la MRC des Sources qui ont des problématiques de santé particulières et nécessitant des soins spécialisés, des déplacements à l'extérieur, etc.;</p>



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la tenue de cette activité de course à pied et qu'elle offre l'assistance technique demandée lors de cet évènement.

D'AUTORISER la directrice générale à prendre les dispositions requises pour soutenir l'organisme dans la réalisation de l'activité.

ADOPTÉE

071-2019

9.3 Jeux du Québec – Estrie – Soutien aux athlètes

CONSIDÉRANT la demande de soutien aux athlètes formulées par les Jeux du Québec – Estrie pour la participation de cinq athlètes de Danville aux jeux du Québec, à savoir :

- Aidan Lodge en curling
- Brad Nadeau-Patterson en curling
- Laurie Larrivée en haltérophilie
- Sophie Arnold en judo
- Mathieu Benoît, tennis sur tables

CONSIDÉRANT QU'un soutien financier de 50 \$ par athlète est suggéré ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un soutien financier de 50 \$ par athlète pour les cinq athlètes ci-avant mentionnés.

D'AUTORISER le versement de ce soutien de 250 \$ à Jeux du Québec – Estrie pour les remercier de l'encadrement et du soutien offert auxdits athlètes tout au long de l'évènement.

ADOPTÉE

072-2019

9.4 Journée de l'arbre – Participation

CONSIDÉRANT les propositions offertes pour l'organisation de la journée de l'arbre le 18 mai prochain ;

CONSIDÉRANT les démarches déjà entreprises par la directrice générale pour l'organisation de cette journée de l'arbre ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de maintenir cette journée et d'offrir à la population des arbres et du compost pour enrichir notre territoire ;

CONSIDÉRANT la sensibilisation environnementale souhaitée dans le cadre de cet évènement ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER monsieur Jean-Guy Dionne pour organiser avec monsieur Gilles Parent, la journée de l'arbre 2019 laquelle se tiendra le samedi 18 mai 2019 de 9 heures à 16h30 aux travaux publics de la Ville de Danville sis sur la rue Water.

ADOPTÉE

073-2019

9.5 Maison des jeunes – Vente de garage – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville organise depuis quelques années une fin de semaine de vente de garage en collaboration avec la Maison des jeunes de Danville ;

CONSIDÉRANT QUE cette année, l'évènement se tiendra les 18 et 19 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie d'un permis au coût de 15\$, le citoyen obtient une publicité via la radio et le journal local, ainsi que la production d'une carte du territoire identifiant le lieu et les objets visés par sa vente de garage ;

CONSIDÉRANT QUE la publicité ainsi que la production de la carte du territoire identifiant les



No de résolution
ou annotation

sites de vente de garage sont produites par la Maison des jeunes de Danville ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,

Appuyée par monsieur Simon Chênevert,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELLER le partenariat avec la Maison des jeunes pour la tenue des ventes de garage de la fin de semaine des 18 et 19 mai 2019 ;

DE MANDATER la Maison des jeunes pour produire la publicité diffusée sur le territoire ainsi que la carte des sites de vente de garage ;

DE PRENDRE ACTE que toute vente de garage tenue pendant cette fin de semaine devra déboursé une somme de 15 \$ auprès de la Ville de Danville pour s'inscrire à l'activité et bénéficier d'une visibilité sur la carte émise pour cette activité ;

DE VERSER à la Maison des jeunes une aide financière de 1 250 \$ pour la tenue de ladite activité.

ADOPTÉE

074-2019

9.6 Socio-financement – Collecte de rue – Autorisation

CONSIDÉRANT la tenue d'une activité de socio-financement pour venir en aide à une citoyenne atteinte du cancer ;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se tiendra au Bistro le 13 avril prochain ;

CONSIDÉRANT la demande formulée par les organisateurs pour tenir une levée de fonds sur rue dans le cadre de cette activité ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs s'engagent à respecter les règles de sécurité applicables et à ne pas nuire à la circulation ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,

Appuyée par monsieur Daniel Pitre,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la tenue d'une collecte sur rue dans le cadre de l'activité de socio-financement qui se tiendra le 13 avril 2019 pour autant que les règles de sécurité soient respectées et que les organisateurs prennent les dispositions pour ne pas nuire à la circulation.

ADOPTÉE

075-2019

9.7 Village-Relais – Demande d'appui

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par Villages-Relais pour le déploiement de bornes de recharge rapide sur le territoire de la Ville de Danville, laquelle est village-relais ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de déployer des bornes électriques sur son territoire ;

CONSIDÉRANT le partenariat proposé par Circuit Électrique et le ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la Ville de Danville et les discussions en cours avec les représentants de Villages-Relais ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,

Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER l'appui de la Ville de Danville pour l'installation d'une borne de recharge rapide sur le territoire de la Ville de Danville.

DE CONFIRMER le soutien de la Ville dans la réalisation de ce projet.

DE MANDATER la directrice générale à réaliser toutes les démarches requises pour l'installation de la borne de recharge rapide en bordure de la route 116.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

9.8 Journée mondiale de l'eau – Invitation 22 mars 2019

La directrice générale informe les membres du conseil de l'invitation reçue du Conseil



No de résolution
ou annotation

régional de l'environnement de l'Estrie, de Sherbrooke innopole et de Cogesco pour un déjeuner-conférence qui se tiendra dans le cadre de la journée de l'eau le 22 mars prochain à Sherbrooke.

Les membres du conseil désirant y assister sont invités à communiquer avec l'organisme.

Le tout est soumis à titre d'information.

9.9 UPAC – Séance de prévention de la corruption – Sherbrooke – 26 mars 2019 de 10h à midi

La directrice générale informe les membres du conseil que l'UPAC tiendra une séance de prévention de la corruption pour les titulaires de charge publique de l'Estrie le 26 mars 2019 de 10h à midi à Sherbrooke.

Les membres du conseil désirant y assister sont invités à communiquer avec la directrice générale.

Le tout est soumis à titre d'information.

076-2019

9.10 St-Patrick – Participation publicitaire – Autorisation

CONSIDÉRANT le cahier spécial produit par The Records pour la fête de la St-Patrick ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de Danville sont d'origine irlandaise ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU :

DE PARTICIPER au cahier spécial produit pour la fête de la St-Patrick.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Gilles Parent discute avec les membres du conseil de l'organisation de la Journée de l'arbre de façon à répartir le travail. Il demande également au conseil sa collaboration pour adhérer et signer le pacte de transition. Il souhaite que la Ville fasse pression sur le gouvernement pour que des actions soient mises en place pour protéger l'environnement et sauver la planète.


Il y aurait également lieu que les citoyens reconnaissent l'urgence d'agir contre les changements climatiques.


Monsieur Gilles Brosseau demande un soutien financier pour la troupe de théâtre qu'il représente. Monsieur le maire lui explique qu'un comité se penchera sous peu sur les critères d'octroi d'aide financière et qu'il aura des nouvelles par la suite. Monsieur Brosseau souhaite rappeler au conseil l'importance que la culture soit subventionnée.

Monsieur Bernard Laroche aimerait savoir si la collecte des gros rebuts a été déplacée pour avoir lieu immédiatement après la vente de garage prévue la fin de semaine des 18 et 19 mai 2019? Des vérifications seront faites et si ce n'est pas le cas, des démarches seront complétées pour arrimer le tout.

Monsieur Laroche souhaite porter à l'attention du conseil qu'il semble plus facile d'obtenir des permis pour démolir le patrimoine bâti que pour le rénover. Il réfère à la maison du Révérend Jennings. Il aimerait que le conseil porte une attention particulière à ce sujet pour faire en sorte que le patrimoine bâti soit préservé et rénové. Monsieur le maire explique les dommages subis par cette propriété lors du feu, ce qui a amené à l'autorisation de démolition. Chaque dossier est étudié et il est certain que la Ville souhaite préserver le patrimoine qui caractérise la Ville.

Monsieur Jean-François Girardin souhaite savoir si nous avons reçu des nouvelles du programme Primeau. Monsieur le maire explique qu'une rencontre a eu lieu avec le Député, monsieur André Bachand, et que la Ville met de la pression pour obtenir une réponse le plus rapidement possible.

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>La directrice générale fera le suivi avec monsieur Bruno Vachon.</p> <p>Monsieur Ricky Bushey souligne qu'il vient d'apprendre qu'il n'y a plus de directeur des travaux publics. Comme membre du comité citoyen, il aurait apprécié l'apprendre lorsque son départ a été confirmé.</p> <p>Monsieur le maire en profite pour rappeler aux conseillers qu'il est de leur responsabilité d'aviser leurs représentants de secteurs des principaux dossiers et changements qui sont traités par la Ville.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>
	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports d'activités mensuelles de madame Ginette Pinard et messieurs Jean-Guy Dionne et Jean-Guy Laroche sont déposés. De plus, le maire invite les conseillers à faire état des points saillants de leurs travaux.</p> <p>Madame Nathalie Boissé rappelle la Journée danvilloise des femmes qui se tiendra vendredi, le 8 mars 2019 au Hall de Shipton. Mesdames Dorothy Bushey, Lyne Montmény, Rosie Croteau et Marie-Ève Milot seront honorées.</p> <p>Monsieur Daniel Pitre parle du projet de réaménagement du parc sis au 29-31 Du Carmel et de la consultation sur la Politique culturelle prévue pour le 16 mars 2019.</p> <p>Monsieur le maire indique que les samedis du maire seront remplacés par la maison des projets. Monsieur Daniel Pitre et lui font état de ce que sera la maison des projets.</p> <p>Monsieur Pitre annonce également que le congrès des Villages-Relais aura lieu à Danville en mai 2019, ce qui nous permettra de faire connaître notre territoire.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Laroche fait état des travaux de suivi qui se poursuivent hebdomadairement avec les travaux publics. Des changements positifs commencent à s'opérer et il en est très heureux.</p> <p>Madame Ginette Pinard et monsieur Simon Chênevert font état des développements concernant la Corporation de développement économique de Danville et madame Pinard revient sur la Journée danvilloise des femmes.</p> <p>Monsieur le maire félicite les membres des conseils d'administration des deux corporations de développement économique pour l'ouverture d'esprit dont ils ont fait preuve et la mise en commun de ressources. Cette initiative aura certainement des retombées intéressantes tant pour Danville qu'Asbestos.</p>
	<p>12.0 VARIA</p> <p>Aucun sujet n'est traité.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le maire et les conseillers font état des événements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>La prochaine assemblée sera le 18 mars 2019 à 19 heures.</p> <p>Madame Nathalie Boissé révèle le nom de certaines personnes qui seront honorées lors de la journée des femmes. Ces personnes sont : Rosie Croteau, Line Montmigny et Dorothy Bushey.</p> <p>Le maire informe la population que le samedi du maire du 9 mars prochain sera le dernier samedi du maire dans la formule que nous leur connaissons actuellement. Une nouvelle formule sera mise en place.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Gilles Parent informe les membres du conseil qu'il est invité lors du congrès de Villages-Relais à venir parler des communautés bleues. Il remercie le conseil d'avoir permis à Danville de devenir la deuxième communauté bleue de la province.</p>

 No de résolution ou annotation	Il n'y a pas d'autre question.
	MOT DE FERMETURE Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.
077-2019	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RESOLU À L'UNANIMITÉ DE LEVER l'assemblée à 21 h 17. <div style="text-align: right;">ADOPTÉE</div>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, maire

 Me Josée Vendette
 Directrice générale par intérim